

## GROUPE DE RECHERCHE 2017

### JOURNAL n° 9 – le 13 avril

Brigitte et Sylvie étaient présentes au *Thé chez toi*, à Villeneuve-sur-Lot.

#### I. Quelques nouvelles

- Christine nous adresse un article de Sud-Ouest, à propos d'un livre qui vient de paraître : *Lost in French* de Lauren Collins « une américaine perdue dans le français... qui propose une réflexion joyeuse sur les langues et la façon dont elles nous révèlent ». Voici ce qu'en dit la journaliste de *Sud-Ouest*, Sophie Avon qui cite ici l'auteur : **Impasse verbale**... «...*l'anglais et le français sont deux langues, mais surtout deux systèmes opposés : l'anglais est mondial, informel et pratique ; le français est singulier, attaché à la hiérarchie et tarabiscoté* »... « (en français) *les idées d'excellence et d'échec sont tellement liées que dire à quelqu'un qu'il a un français châtié, autrement dit un français bien puni, est un compliment* ». Nous vous adressons l'article en pièce jointe.
- Alors que Brigitte donne à lire sa présentation du niçois, dans laquelle figure l'ordre des compléments dans un exemple sur l'impératif (voir III. AXE II), dans le même temps - pure coïncidence - Sylvie pose la question de l'ordre des mots dans l'impératif, dans la comparaison du français et de l'anglais (voir II. AXE I). L'impératif sera abordé dans ce compte-rendu. L'ordre des pronoms à l'impératif sera traité dans le Journal n° 10.
- Une visite au Musée Champollion de Figeac conforte Sylvie dans l'idée de travailler sur la graphie des langues : écritures, symbolismes, codes ... [Journal n° 10 à venir].

#### II. AXE I

##### 1. Bilan des fiches

Brigitte souhaite que l'on définisse plus clairement les entrées des secteurs de l'arborescence et leurs paramètres (voir Journal n° 8, I.5, A, B et C, pages 6 et 7), tout en mettant à jour, au fur et à mesure, les fiches qui les accompagnent [□ : rajouts aux fiches du Journal n° 8].

Nous rappelons ici l'ensemble des secteurs.

### 1° secteur : Données dans un contexte général

- Localisation géographique
- Histoire :
  - Origine : langues et leurs résurgences
  - Peuple
  - Nation
  - Civilisation...
- Société
- Politique
- Contexte socio-économique
- Education
  - Les interdits : En affichage sur le mur d'une école : *Il est interdit de cracher et de parler patois !*
- Milieu professionnel
- Expérience
- Vécu, histoire personnelle

Clémence proposait de « parcourir l'évolution historique de la langue française dans sa relation avec l'évolution sociétale ».

### 2° secteur : L'esprit de la langue française

Nous rappelons notre tableau aux 10 entrées suivantes :

CLASSIFICATION
COMPLEXITE
CREATIVITE
LINEARITE
DUALITE
■ <b>Impératif</b> (voir II. 2) <b>affirmatif</b> et <b>négatif</b> : Le demandeur impose l'action (ordre, interdiction) ou s'implique dans l'action (conseil).
ESPRIT CRITIQUE
AMBITION
TRADITION
SENSIBILITE
CULTURE

### 3° secteur : Relations entre extralinguistique et données linguistiques

Il est évident que si toute langue traduit une réalité vécue, elle impose inversement ses marques à cette réalité.

## 2. L'impératif : un tour d'horizon linguistique

### A. Vue d'ensemble

Faisons entrer l'impératif sous la rubrique DUALITE.

L'impératif met en relation un « mode duel » / « mode 2 », où celui qui fait office de « demandeur » impose l'action (ordre, interdiction...), ou s'implique dans l'action (conseil...).

Le « demandeur » peut être n'importe qui, par conséquent, toutes les personnes sont possibles :

MOI      TOI      LUI      ELLE      NOUS      VOUS      EUX      ELLES

Dans le rôle de « demandeur », la relation de chacun à l'autre, aux autres, se répartit comme suit :

Moi	<	>	toi / lui / elle / nous / vous / eux / elles
Toi	<	>	moi / lui / elle / nous / vous / eux / elles
Lui	<	>	moi / toi / elle / nous / vous / eux / elles
Elle	<	>	moi / toi / lui / nous / vous / eux / elles
Nous	<	>	moi / toi / lui / elle / vous / eux / elles
Vous	<	>	moi / toi / lui / elle / nous / eux / elles
Eux	<	>	moi / toi / lui / elle / nous / vous / elles
Elles	<	>	moi / toi / lui / elle / nous / vous / eux

Dans l'impératif français, la « relation duelle » se simplifie ainsi, quel que soit le demandeur :

TOI	NOUS	VOUS
2° personne singulier	1° personne pluriel	2° personne pluriel

On conçoit l'importance du choix des personnes mises en jeu dans la relation duelle, leur nombre variant selon les langues [1]. Il serait bon de s'interroger sur ces différences. Les réflexions qui suivent en sont une approche.

[1] Ainsi, l'impératif présent en français se conjugue seulement à trois personnes : 2<sup>e</sup> du singulier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> du pluriel : *Dors, dormons, dormez*. Alors qu'en langue italienne, nous avons un jeu de cinq personnes: TU, LUI, NOI, VOI, LORO. *Dormi, dorma, dormiamo, dormite, dormano*.

L'impératif met en scène des relations humaines où entrent en ligne de compte les concepts suivants : ordre, injonction, interdiction, urgence, instruction, consigne, directive, commande, exigence, requête, demande, prière, exigence, invitation, conseil, souhait, permission...

En traduisant un ordre dans une situation d'urgence, ou en donnant un conseil appuyé, le but est d'être compris rapidement. L'impératif n'a donc besoin que du verbe. Il ne mentionne pas le sujet, car il s'adresse directement à la personne en question. Il ne s'embarrasse pas de qualificatifs la concernant (adjectifs, articles, adverbes, ou prépositions).

On sait aussi qu'un ordre n'est pas nécessairement suivi d'effet. Cet aspect inaccompli pourrait, en cela, relier l'impératif au futur simple (= effet à venir, produit ou non), au conditionnel présent et modal (= effet sous condition - *should* en anglais, par exemple ; éventualité, fait imaginaire), et au subjonctif (effet souhaité, non réalisé). On mesure l'impact de l'aspect au détriment de la temporalité dans certaines langues [2]. Vaste sujet d'étude !

[2] Ainsi en arabe, la conjugaison des verbes est centrée sur la **manière** dont se déroule l'action (aspects) et non pas sur la temporalité (modes et temps). L'impératif, positif et négatif, est un inaccompli. Il ne s'emploie qu'à la 2e personne. Il exprime un ordre, un souhait, une défense, un conseil ... Il se conjugue à l'aide de préfixes et de suffixes qui varient selon le nombre et le genre.

L'impératif se comporte comme un mode et peut avoir une valeur temporelle spécifique, tel l'impératif au présent ou au passé en français (voir C.).

Enfin, l'impératif peut être positif ou négatif, en français et en anglais (voir B.), par exemple. En espagnol, défense et interdiction sont toujours exprimées par le subjonctif [3], car l'impératif n'existe qu'au présent et traduit l'ordre uniquement, ceci seulement à la 2<sup>e</sup> personne du singulier et du pluriel. En hébreu, il n'existe pas d'impératif négatif [4].

[3] **Ordre avec un impératif positif :**

- Le tutoiement singulier se forme à partir du présent de l'indicatif de la 2e personne du singulier :  
*Tu hablas (Tu parles) > Habla! (Parle !)*
- Le tutoiement pluriel se forme à partir de l'infinitif du verbe, *hablar*. On enlève le r et le remplace par un d :  
*hablar > Hablad! (Parlez !).*
- Les autres personnes sont empruntées au subjonctif présent.  
*Usted hable / nosotros hablamos / Ustedes hablen.*

**Défense exclusivement à partir du subjonctif.** Les formes verbales sont précédées de **NO**.

[4] Pas d'impératif négatif en hébreu. On le remplace par **un yiqtol** [\*] à la forme négative, sous deux formes possibles :

- לֹא + yiqtol exprime généralement l'interdiction générale et se traduit par un futur.
- אֲלֹא + yiqtol exprime une interdiction plus ponctuelle et peut se traduire par un impératif négatif.

**תרצה לא** *Tu ne tueras pas !* (Deutéronome 5,17)

**אתן תרואה-אל** *Ne le crains pas !* (Dt 3,2)

L'impératif est souvent suivi de la particule תְּ je t'en prie. Elle peut exprimer *l'urgence de l'invitation*, mais aussi une certaine **politesse** : בָּאַלּוּ יִמְנַא-שָׁאֵל *Interroge Dieu, je te prie* (Juges 18,5)

**A la forme négative**, la particule תְּ suit la négation אֲלֹא : אֲלֹא תְּהַתְּבִּעַ-דְּבָרָתְּתָעַשְׂתָּא-אֲלֹא *הַזֹּאת הַתְּהַבֵּעַ-דְּבָרָתְּתָעַשְׂתָּא-אֲלֹא* *Ne faites pas cette abomination...* (Jr 44,4)

[\*] Le système verbal de l'hébreu biblique est d'abord fondé sur l'articulation entre deux formes verbales, déployées selon diverses modalités. Tous les grammairiens ne sont pas d'accord sur ce sujet, mais on pourrait dire que l'hébreu biblique oppose :

- ce qui est concrètement, effectivement advenu dans l'histoire, principalement avec le **qatal**
- et ce qui ne relève que de la possibilité : futur ou généralité, dont la forme privilégiée est le **yiqtol**.

**Sans autre indication, nous traduisons ici le yiqtol par un futur : תְּשִׁמְעֶנָּה nous garderons**

En hébreu le verbe s'appelle יָמַד, mot qui vient de la racine

יָמַד agir, travailler. La plupart des termes grammaticaux qui se rapportent au verbe dérivent de cette racine. La forme passive n'a pas d'impératif.

## B. L'anglais et l'impératif

Les fonctions de l'impératif sont nombreuses sur une gamme allant de l'ordre à la suggestion :

- ordres, consignes *Come here!*
  - suggestions, recommandations *Help yourself!*
  - requête *Save the planet!*
  - proposition *Start a business!*
  - etc.

Au mode impératif, positif ou négatif, on peut ajouter les nuances de l'aspect, utiliser un modal, une forme d'insistance, rajouter la/les personne(s) concernée(s) [5].

## ➤ Forme affirmative

## 1° personne du pluriel

*Let us (let's) go to the movies!*

## 2° personne singulier et pluriel

(Speaking to John) > Eat your breakfast!  
(Speaking to an assembly) > Help people!

## Forme d'insistance affirmative

*Come here! > Do come here!*

*Tell me! > Do tell me!*

#### Ajout personne(s) concernée(s)

*You, (people from all nations), cry freedom!*

### ➤ Forme négative

## 1° personne du pluriel

*Don't let's wait! Don't let us wait! Let us not wait! (N'attendons pas ! / Sans attendre)*

**NB:** *Don't make us wait* (Ne nous faites pas attendre !)

*Let us (let's) not forget! Don't let's forget (N'oublions pas ! / Sans oublier)*

= Impératif de « *Forget* ». *Let* est ici utilisé dans la formation de l'impératif.

**NB:** *Do not let us forget! Don't let us forget!* (Ne nous laissez pas oublier !)

= Impératif de « *Let* ». *Let* est ici utilisé en tant que verbe.

## 2° personne singulier et pluriel

*Do not (don't) speak! (Tais-toi ! / Taisez-vous !)*

### Forme d'insistance négative

*Don't go away! > Don't you go away!*

### **DO / DO NOT (DON'T)**

*Can I put the TV on? - Yes, do!*

*Can I put the TV on? - Yes, do!*

## ALWAYS / NEVER

*Always listen to them!*

*Never tell them they are wrong!*

➤ **SHOULD** + base verbale : ordre atténué > conseil, recommandation.

Notez qu'en renversant la phrase affirmative exclamative (où **should** est au mode conditionnel) vers une autre exclamative (où **should** prend une valeur subjonctive), l'atténuation est plus sensible encore (voir la traduction en français).

*You should work harder!* (Vous devriez travailler plus !) >

*Should you work harder!* (≡ Puissiez-vous travailler plus !)

*You should not (shouldn't) work harder!* (Vous ne devriez pas tant travailler !) >

*Shouldn't you work harder!* *Should you not work harder!* (≡ Puissiez-vous ne pas tant travailler !)

## C. Le français et l'impératif

Au sens strict du mode impératif, seules trois personnes sont représentées (2<sup>e</sup> personne du singulier, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel). Le pronom personnel sujet n'est pas exprimé avant le verbe, d'où une impression de rigueur et d'urgence [5].

[5] Nous nous interrogeons s'il est possible, à la manière de l'anglais, de faire évoluer le sens strict de l'impératif. On retrouve en français, par exemple, une forme d'insistance (traduite en anglais par **do** ou l'emploi du pronom), où le pronom est utilisé pour renforcer un ordre, comme dans l'exemple suivant :

**Mange ta soupe !** > **Toi, mange ta soupe !** > **Tu manges ta soupe, (c'est un ordre) !** Nous utilisons un présent dans ce dernier cas.

Les trois formes conjuguées à l'impératif sont très proches de celles conjuguées au présent de l'indicatif [6]. Cela laisse-t-il entendre un lien possible, effectif plus qu'improbable, entre l'ordre ou la prescription et sa mise en œuvre (au futur) ?

Tu manges	>	Mange !	> Tu mangeras, probablement (?) ou effectivement (?)
Tu finis	>	Finis !	> Tu finiras, probablement (?) ou effectivement (?)
Tu prends	>	Prends !	> Tu prendras, probablement (?) ou effectivement (?)
Nous jouons	>	Jouons !	> Nous jouerons, probablement (?) ou effectivement (?)
Vous ouvrez	>	Ouvrez !	> Vous ouvrirez, probablement (?) ou effectivement (?)

[6] Sans le « *s* » à la fin de la 2<sup>e</sup> pers du singulier pour les verbes du 1er groupe.

### 1. Impératif présent

Affirmatif, il traduit l'ordre ; négatif, il traduit l'interdiction.

Si l'impératif se construit sur la base du présent de l'indicatif, il est à noter que les auxiliaires **être** et **avoir**, les verbes **savoir** et **vouloir** forment leur impératif sur la base du subjonctif.

Dans ce cas, même s'il ne s'agit que la construction de l'impératif, celle-ci dénote ce potentiel d'improbabilité quant à l'exécution de l'ordre ou au respect de l'interdiction. Ceci, de façon moins mesurée, moins conciliante, que dans le cas de l'utilisation de **Should** en anglais [voir B].

<i>Tu es sage</i>	>	<i>Sois sage !</i>
<i>Nous sommes sages</i>	>	<i>Soyons sages !</i>
<i>Vous êtes sages</i>	>	<i>Soyez sages !</i>

Forts de ce constat, nous osons lier le mode impératif au mode subjonctif. La notion d'impératif en est quelque peu adoucie ; une certaine incertitude se fait jour : l'ordre sera-t-il obéi ou non ? L'instruction sera-t-elle respectée ? Temps et mode se doublent de l'aspect.

Ainsi, de façon certes indirecte, on « se » donne un ordre : « **Allons, courage !** », « **Allez, en route !** » ou « **N'y pense pas !** ». Ici encore, interviennent les personnes habituelles de notre grammaire, et familières à notre culture (2<sup>e</sup> personne du singulier, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel), pour traduire « l'autre » en soi, « l'autre soi ».

Prendrons-nous le risque d'introduire parmi elles, la 1<sup>re</sup> personne du singulier, par exemple, ou encore, la 3<sup>re</sup> personne du singulier et du pluriel ?

L'impératif, construit sur la 2<sup>e</sup> personne du singulier et les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel, se présente ainsi (caractères **gras**). Nous lui ajoutons une valeur quasi équivalente (obligation) et une valeur dérivée (souhait) :

<b>Finis tes devoirs !</b>	≡ (Il faut) que tu finisses tes devoirs ! (obligation) ≡ Puisses-tu finir tes devoirs ! (souhait)
<b>Discutons !</b>	≡ (Il faut) que nous discutions ! (obligation) ≡ Puissions-nous discuter ! (souhait)
<b>Allez-y !</b>	≡ (Il faut) que vous y alliez ! (obligation) ≡ Puissiez-vous y aller ! (souhait)

Risquons alors la 1<sup>re</sup> personne du singulier, la 3<sup>re</sup> personne du singulier et du pluriel ? Leur usage est impossible à l'impératif, mais tout à fait possible dans les valeurs approchées.

1<sup>re</sup> personne du singulier :

Ordre à soi-même	(Il faut) que je sois là (au bon moment) ! ≡ Que je sois là (au bon moment) ! (Il faut) que je ne sois pas là (au mauvais moment) ! ≡ Que je ne sois pas là (au mauvais moment) !
------------------	--

3<sup>re</sup> personne du singulier et du pluriel :

Ordre aux autres	(Il faut) qu'il(s) le fasse(nt) ! ≡ Qu'il(s) le fasse(nt) ! (Il faut) qu'il(s) le fasse(nt) pas! ≡ Qu'il(s) ne le fasse(nt) pas !
------------------	--

## 2. Impératif passé

Très peu employé, il exprime l'antériorité d'un ordre par rapport à une action qui n'est pas encore réalisée.

C'est un temps composé : **Etre** ou **avoir** à l'impératif présent (base subjonctive) + participe passé du verbe.

- **Aie fini** pour mon retour.  
≡ (Il faut) que tu aies fini pour mon retour !  
≡ Que tu aies fini pour mon retour !
- **Sois rentré** avant minuit.

- ≡ (Il faut) que tu sois rentré avant minuit !
- ≡ Que tu sois rentré avant minuit !
- **Ayez rangé** votre chambre avant son arrivée.  
≡ (Il faut) que vous ayez rangé votre chambre avant son arrivée !  
≡ Que vous ayez rangé votre chambre avant son arrivée !
- **Soyez rentrés** avant huit heures.  
≡ (Il faut) que vous soyiez rentrés avant huit heures !  
≡ Que vous soyiez rentrés avant huit heures !

Ce qui nous interpelle, ce n'est pas la rareté de l'emploi de l'impératif passé, mais son existence même : ce besoin de marquer, à la fois, la valeur de l'ordre (aspect) et son antériorité (temporalité). Il nous faudra y revenir.

### III. AXE II

Brigitte nous propose le Journal suivant sur le nissart / niçois. Elle nous présente cette langue, non seulement dans la problématique socio-politique de son enseignement et de son assimilation, mais encore elle aborde la construction : Verbe / Objet Direct et Indirect. L'exemple qu'elle donne étant à l'impératif, elle a ouvert la voie de l'étude sur l'impératif dans **II. AXE I.**

Voici son article :

DAMMELO : donne-le-moi en italien

DIMMELO : dis-le-moi en italien (dimelo en castillan)

Je dois encore quelquefois me poser la question de l'ordre des pronoms en français à l'impératif, je dirais facilement : donne-moi le... je pense que c'est la trace de l'italien et du nissart (niçois, que je n'ai pas appris, mais que je comprends) entendu autour de moi.

L'emploi des langues régionales a été interdit, mes grands-parents n'étaient pas nés (voir article Wikipedia), mais elles ont subsisté et mon parler en porte quelques scories, comme l'expression d'une langue qui ne veut pas mourir.

Je me suis donc posée la question de l'ordre des pronoms dans les 2 langues latines (l'italien et le castillan) et le français.

Français : verbe COD COI avec double trait d'union

Italien et castillan : verbe COI COD en enclose (attachés)

Pourquoi ce choix du français pour l'impératif alors que pour les autres temps : si le verbe à deux compléments d'objets, l'un direct, l'autre indirect, c'est le complément d'objet indirect qui vient en premier (*Il me le donnera. Je te l'ai donné.*).

Mon questionnement n'allait guère plus loin mais en cherchant la cause de ce choix sur internet la littérature sur la question est si vaste, **que je n'ai pas trouvé réponse à ma question mais je vais continuer ma recherche.**

(Par ex : <https://www.etudes-litteraires.com/grammaire/positionnement-pronoms-personnels.php>)

## WIKIPEDIA : Politique d'assimilation à la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup>

À la chute du [Second Empire](#), la [Troisième République](#) mit en place une instruction primaire obligatoire et laïque pour tous, avec les lois Ferry qui permirent de démocratiser ou d'imposer le français sur tout le territoire. Dans les [années 1880](#), [Jules Ferry](#) met en place une série de mesures pour affaiblir les langues régionales de France<sup>41</sup>.

En 1902, le gouvernement d'[Émile Combes](#) lutte par décret contre « /usage abusif du breton ». [réf. nécessaire]

Durant la période dure (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-1950) de lutte contre les langues régionales, l'usage du [symbole](#) était utilisé afin de punir les enfants coupables de s'exprimer dans une langue autre que le français, fût-elle leur langue maternelle. Diverses humiliations étaient infligées par les instituteurs de la [III<sup>e</sup> République](#), allant du châtiment corporel à l'exclusion, dans le but de rendre honteux l'usage du [patois](#). Cette politique de châtiment corporel est appliquée sur l'ensemble du territoire français, mais aussi dans l'Empire colonial de la France des [XIX<sup>e</sup>](#) et [XX<sup>e</sup>](#) siècles. Parmi les punitions, on retrouve un usage fréquent des coups de règle sur les doigts, se mettre à genoux sur une règle, ou pendre un objet autour du cou des réfractaires. Dans les régions de langue occitane, ce sentiment de honte se cristallisa dans la notion de *Vergonha*, qui signifie "honte" en occitan. Ce mot faisant référence à l'ensemble des répercussions des politiques gouvernementales à l'encontre des patois.

L'État a imposé cette politique dans le cadre de sa lutte contre ce qu'il appelle le cléricalisme. Or la position de l'Église a toujours été d'une part pragmatique (employer les [langues vernaculaires](#)) et d'autre part, a toujours recherché l'appui ou la neutralité du pouvoir. En matière de langue régionale, l'Église a donc suivi les usages gouvernementaux [réf. nécessaire] et le symbole fut donc employé dans les [écoles libres](#) comme dans les écoles publiques.

Le monolinguisme non-francophone recule progressivement au profit d'un bilinguisme avec le français. Lorsque les campagnes sont révolutionnées par le passage de la paysannerie traditionnelle à l'industrie agroalimentaire, de nombreuses régions françaises voient s'opérer un basculement linguistique vers le français. Le passage d'une civilisation paysanne traditionnelle à une civilisation moderne largement influencée par les villes (bien que les modes vestimentaires fussent par endroits déjà sous l'influence des villes) s'accompagne du basculement vers le français. Dans de nombreuses régions, on constate la coexistence de la génération des arrière-grands-parents monolingues, des grands-parents bilingues mais dont la [langue maternelle](#) n'était pas le français, celle des parents [bilingues passifs](#) et enfin celle des enfants monolingues francophones. L'influence des JAC ([Jeunesse agricole chrétienne](#)) est notable en Bretagne [réf. nécessaire].

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la politique de francisation de la Troisième République, on assiste à l'émergence de revendications pour la protection des [langues régionales de France](#).

## IV. Prochaine réunion

Réunion mardi 25 avril à 19h30, *Crêperie La Bigoudène* à Villeneuve-sur-Lot.

### Ordre du jour

- Compléter les fiches (voir II. 5. 2<sup>e</sup> secteur).
- Sylvie souhaite approfondir les domaines suivants : Graphismes et musiques des langues / Art et langue mathématique. Elle présentera l'ouvrage de Laurent Pfughaup, *Lettres Latines, Rencontre avec des formes remarquables*, Ecritures, Editions Alternatives, Paris, 2003.
- Une idée de Brigitte à développer : Simplifier implique de compléter tout propos par un discours indirect.